

LE NOUVEAU PONT VICTORIA



L'INAUGURATION du Pont Victoria, avec toutes les nouvelles améliorations qui y ont été apportées, devait avoir lieu le jour de la Confédération ; cette inauguration officielle ayant été remise à un mois, nous croyons, néanmoins, pouvoir communiquer à nos lecteurs, avec quelques renseignements sur l'œuvre difficile accomplie par les ingénieurs du Grand-Tronc, des photographies présentant l'état actuel du pont.

C'est en 1858 que fut commencé le pont Victoria et en 1860 qu'il fut inauguré en présence de S. A. le prince de Galles. Il mesurait 16 pieds de largeur sur 18 de hauteur et pesait 9,011 tonnes. Il avait coûté 8,813,000 dollars.

Le pont actuel, avec les améliorations y apportées, mesure 65 pieds de largeur sur 40 pieds de hauteur et ne pèse que 2,200 tonnes ; sa longueur exacte est de 6,592 pieds repartis entre 25 arcatures supportées par 24 piles. Le coût des améliorations est de 2,000,000 de dollars.

Il a deux voies pour les voitures et deux voies pour les piétons, non compris deux voies pour les trains ascendants et descendants et une voie pour un tramway électrique.

L'idée de faire servir le pont au passage des voitures et des piétons n'est pas nouvelle, ayant été émise il y a 6 ans par M. Wrinby, maire de St-Lambert lorsque, à la tête d'une nombreuse délégation de citoyens de St-Lambert et de Montréal-Sud, l'honorable maire soumit cette proposition à M. Sargeant, alors agent général du Grand-Tronc.

Rien ne fut décidé à cette époque, le problème à résoudre paraissant, et avec raison, fort difficile. En effet, se figure-t-on l'effarlement de chevaux rencontrant un ou même deux trains allant à la vitesse de 45 milles à l'heure, avec le cortège de silllements et de trépidations accompagnant le passage des trains sur un pont métallique ?

Il y a là des dangers réels à redouter et, même à présent, les autorités

Sur le prix des travaux d'améliorations apportés au Pont Victoria, le Parlement a consenti à payer 15 % du coût total, la balance étant payée par la compagnie, soit à même ses fonds de caisse, soit au moyen d'une émission d'actions portant intérêt.

A propos de l'inauguration, qui va être faite à bref délai, de cette huitième merveille du monde, rappelons quelques souvenirs intéressants s'y rattachant.

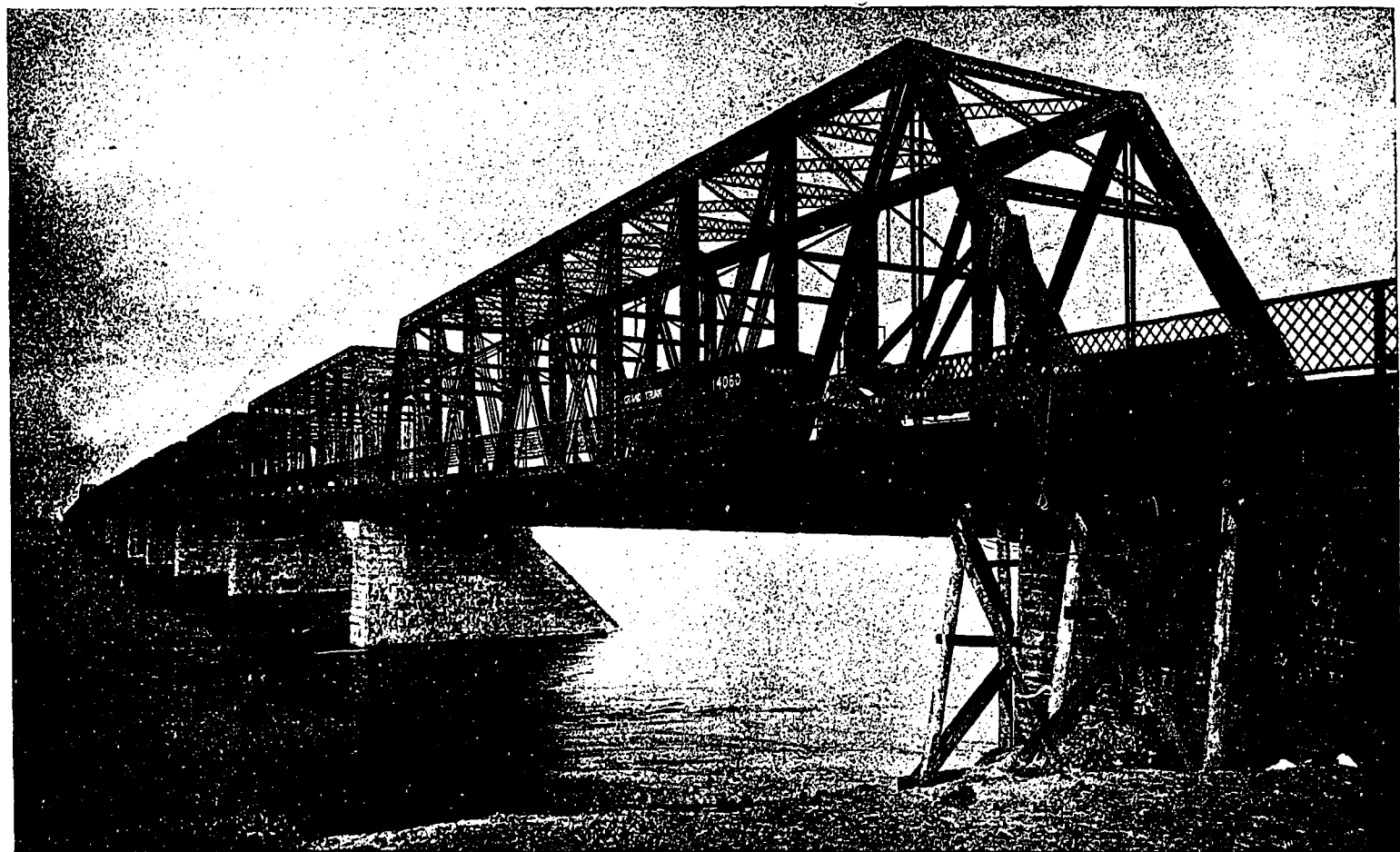
M. Seery chargé, en 1858, de la surveillance des ouvriers, nous racontait comment le monolithe que chacun connaît fut élevé à la mémoire des travailleurs fauchés par une épidémie de fièvre typhoïde.

La croix qui rappelait ce funèbre événement ayant été fortuitement arrachée, l'entrepreneur des travaux, M. Hodge, offrit \$25. à celui qui découvrirait la plus grosse pierre sur le fleuve St-Laurent aux environs du pont ; M. Seery découvrit cette pierre et en moins de deux semaines s'élevait le monolithe que nous admirons aujourd'hui.

Naturellement un certain nombre de pertes de vies signala la construction, un naufrage même, celui du steamer *Grand-Tronc* dont la chaudière fit explosion, occasionnant, dit-on, la mort d'une centaine d'hommes.

D'après M. Seery, ces histoires de pertes de vies n'ont guère raison d'exister, comme question de fait. Voici en substance ce qu'il nous a raconté :

« J'ai été le témoin oculaire de tous les travaux et je puis affirmer qu'ils n'ont pas été l'occasion de plus de dix pertes de vie. Je dirigeais personnellement les travaux de plongée des caissons (cloches à plonger) et je suis prêt à jurer que pas un seul homme, au cours de ce travail, n'a perdu la vie, soit par suffocation ou autrement. Au meilleur de ma connaissance, un ou deux hommes furent écrasés par de rudes pierres, mais sept au moins des dix qui perdirent la vie en ces circonstances se noyèrent. Sur ces derniers, cinq furent entraînés par le courant, près de la pile centrale avant qu'il fut possible aux personnes présentes de leur porter secours.



ASPECT ACTUEL DU PONT VICTORIA.

Photo. J. A. Dumas, 112 Vitré, coin St-Laurent.

du Grand-Tronc sont bien décidées à laisser le passage des voitures aux risques et périls des propriétaires.

Pour ce qui est des piétons et des bicyclistes, ils seront protégés par un garde-fou. Des constables spéciaux auront la police du pont de manière à en chasser les tramps et autres oiseaux de nuit. Des lampes électriques éclaireront en outre le pont de façon à en rendre le parcours agréable et pittoresque.

Et voici comment la chose arriva : Le gérant des travaux crut bon un jour de changer le canotier du transport des ouvriers. Malheureusement, il mit à sa place un homme inexpérimenté, avec le résultat que nous savons. La frêle embarcation fut entraînée dans le courant, chavira, précipitant dans les flots les cinq hommes qu'elle contenait."

Si la construction primitive du Pont Victoria fut menée à bien sans trop de pertes de vie, étant connue la nature dangereuse et difficile des